

VIELLEVILLE Louis, Michèle, Laurent
17 Impasse de Sézanne

24000 PÉRIGUEUX

le 15 Juin 2026

10

meu popu

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Voici votre requête.

Propriétaires d'un terrain depuis 1982, situé chemin du Petit Rocher, CHAUCRE
Section ET / Parcelle 0403 Commune de Saint-Georges-d'Alveron (17) avec du bâti à droite,
gauche, en face à 100 mètres; quatre autres terrains sont dans votre cas, se
succédant les uns, les autres; mobilhomes et chalets avec les servitudes = eau, électricité, fosse
toutes eaux. Ces terrains sont entretenus convenablement et régulièrement.

D'autre part, ces terrains ne sont pas isolés.

Suite à la révision du PLU de la commune de St Georges d'Alveron,
nous demandons le reclassement de votre terrain (de ces terrains) en NT2 ou UC.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations.

